



**A**ssociation des  
**A**mis de l'  
**O**rgue de  
**M**alo-les-Bains

Dunkerque, le 20/12/2021

# Compte rendu de réunion

Assemblée Générale du 18 décembre 2021

Mr Loïc Fournier, président, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont accepté d'aider l'association d'une façon ou d'une autre au cours de cette année 2021.

Vidéo du  
YouTube  
direct à  
retrouver ici



<https://www.orguedemalo.org/videos-assemblees>

## Conditions de l'Assemblée Générale 2021 :

En raison de la pandémie de COVID-19, une réunion en présentiel a été possible avec vérification du pass sanitaire et respect des gestes barrières.

Liste des participants : Mr Loïc Fournier, président (+10 pouvoirs), Père Matthieu Aine, vice-président, Père Jean Coquet, Mme Sylvie Guillet, adjointe au maire en charge de la culture, Mme Marie Alix Fournier, trésorière (+5 pouvoirs), Mr Michel Hecquet, secrétaire, Mr Pascal Bruige, webmaster (+1 pouvoir), Mmes Marie-Madeleine Clémot, Nicole Delannoy, Jocelyne Garein, Christine Meunier, Thérèse Vasseur-Oxombre, Monique Verley. Mrs Stéphane Conseil, Christophe Duriez, Marc Genthon, Alfred Lesecq, Rémy Meunier.

## A. Conseil d'administration (CA) et bureau :

L'article 9 des statuts de l'association stipule : « *les membres du CA sont élus à la majorité absolue par l'Assemblée générale, ils sont renouvelables par 1/3 tous les trois ans. Les membres sont rééligibles.* » En conséquence est soumis au vote la réélection de Mmes Jeannine Mazevet, Jocelyne Garein, Soizic Chaudron et Mr Marc Genthon. Ils sont réélus à l'unanimité.

Mr Albert Dereudre, trésorier adjoint, a fait part au Président de sa volonté de quitter ses fonctions car il est désormais installé dans le sud de la France. Au sein du CA sont élus les membres du bureau : Mr Loïc Fournier, président, Père Matthieu Aine, vice-président, Mr Michel Hecquet, secrétaire, Mme Marie-Alix Fournier, trésorière, Mr Pascal Bruige, webmaster. Les autres membres du CA sont : Mme Anne Sophie Vandewynckele, Mr Benoît Vandewynckele et Mr Roger Gossart.

Le Président informe l'assemblée de la disparition ce 19 octobre 2021 de Mr Paul Garein, membre du CA de l'association. Nous regrettons tous vivement sa disparition et témoignons à son épouse toute notre amitié.

## B. Rapport Moral :

### 1. Les adhésions :

Au 31/12/21 l'association comprend 170 adhérents majoritairement de Malo-les-Bains (72,58 %) Rosendaël (14,52 %) et Dunkerque centre (12,10 %).

16,47 % des adhérents ne sont pas des habitants de la communauté urbaine de Dunkerque.

### 2. Les travaux sur l'orgue effectués en 2021 :

En raison de la pandémie de Covid-19, les travaux engagés en 2019 (Flûte Octaviante 8', Voix Humaine 8', tremblants) n'ont pas été terminés. Il manque notamment le tremblant du positif, celui du récit est installé mais les branchements non finalisés. Des acomptes de 12000 et 19692€ ont été versés, il restera 5328€ à payer à la manufacture d'orgues Delmotte à l'achèvement de ces travaux en 2022. Enfin, il est rappelé que l'instrument bénéficie d'un entretien semestriel financé par la ville de Dunkerque, de même un accord général sera réalisé en mai 2022.

### 3. Les actions et manifestations organisées par l'AAOM en 2021 :

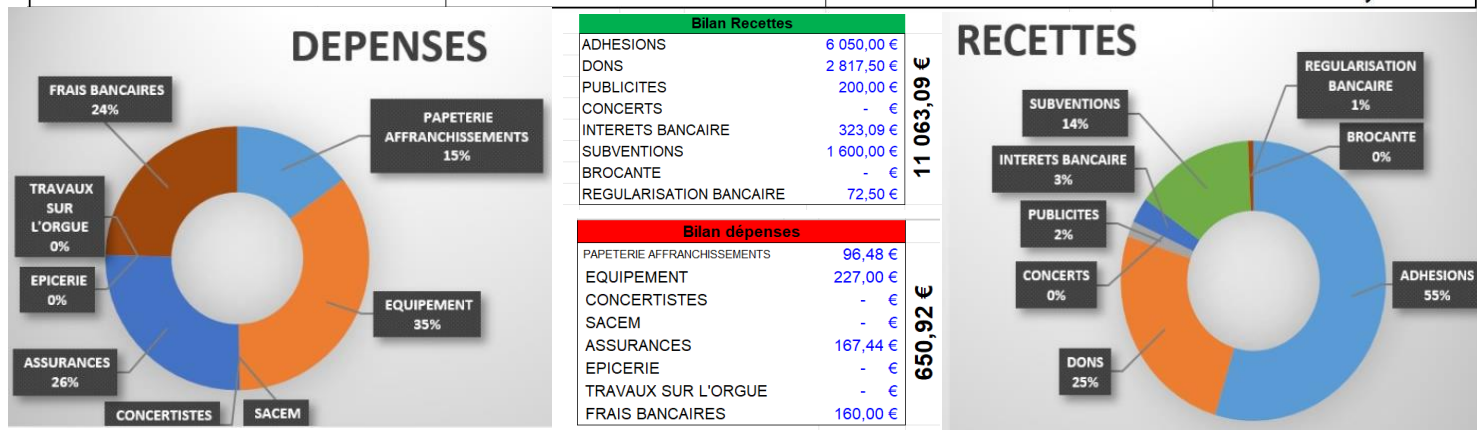
Le concert de Printemps et la brocante du 14 juillet ont été annulés en raison du protocole sanitaire lié au Covid-19. Toute l'année, l'orgue est utilisé pour l'accompagnement musical des célébrations religieuses et lors d'événements tel le festival paroissial le 12 juillet 2021. Des démonstrations de l'instrument ont été faites lors des journées européennes du patrimoine.

Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021



### C. Rapport de Gestion 2021 actualisé au 31/12/21 :

|                         | Recettes            | Dépenses             | Solde              |
|-------------------------|---------------------|----------------------|--------------------|
| Année 2020              | 14 922,19 €         | -2 674,26 €          | 12 247,93 €        |
| Année 2021              | 11 063,09 €         | -650,92 €            | 10 412,17 €        |
| <b>31 décembre 2021</b> | <b>308 617,14 €</b> | <b>-259 649,29 €</b> | <b>48 967,85 €</b> |

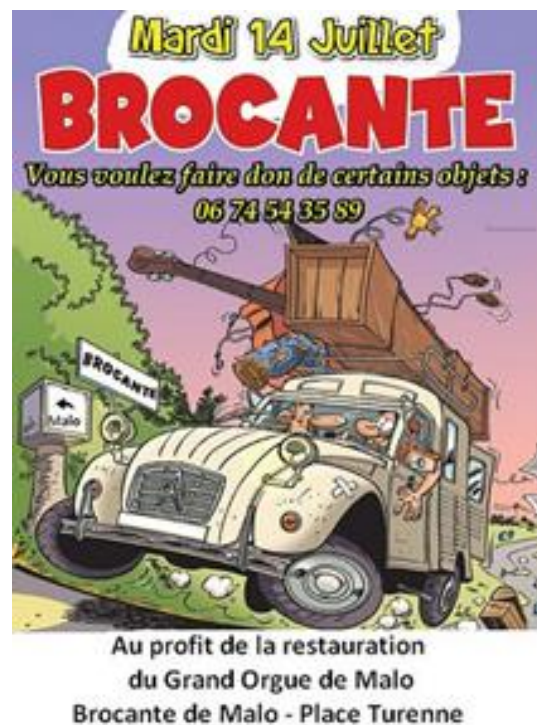


L'association a bénéficié par la ville de Dunkerque d'une subvention de fonctionnement de 500 € et par le Conseil Départemental du Nord d'une subvention de 1100 € sur la proposition de Mme Martine Arlabosse, Vice-Présidente en charge de la Culture et de la Communication Institutionnelle, et Mr Paul Christophe, Président du Groupe Union pour le Nord Majorité Départementale. Cette subvention permettra le regarnissage du pédalier et le remplacement d'un bloc de fusibles basse tension. Nous témoignons ici toute notre reconnaissance à nos élus.

La Société Générale ayant instauré des frais bancaires (représentant 24 % des dépenses de l'association pour cette année 2021), et bien qu'elle ait consenti à réduire ses frais de moitié (régularisation bancaire 1 %), il a été voté de clôturer les comptes et de transférer les avoirs au Crédit Mutuel à compter de janvier 2022. Ce transfert a occasionné 15 € de frais d'adhésion.

### D. Calendrier prévisionnel 2022 :

- Travaux de l'orgue :
  - o Tremblants des claviers de Positif et de Récit (financé par l'AAOM)
  - o Eclairage de l'orgue financé par la ville et la paroisse (1<sup>er</sup> trim 2022)
  - o Regarnissage du pédalier et remplacement d'un bloc de fusibles basse tension, financé par l'AAOM grâce à la subvention départementale
  - o Accord général de l'orgue financé par la ville (Mai 2022)
- Conférence sur la facture d'orgue par l'AAOM (dans le cadre des conférences de l'ADRA mais ouverte à tous - église de Malo le jeudi 17 mars 17h00)
- Concert de printemps de l'AAOM le 27 mai à 20h00
- Participation à la brocante du 14 juillet
- Participation aux journées européennes du patrimoine (en septembre)



Loïc Fournier, Président de l'A.A.O.M.

8, rue du Presbytère 59240 Dunkerque 06.74.54.35.89 [orguedemalo@gmail.com](mailto:orguedemalo@gmail.com) <https://orguedemalo.org>

Association loi 1901 Id. SIREN : 504 434 317

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 (J.O. 26/04/2003 ; n° 059 4010 755) ayant pour objet la restauration, l'achèvement et la mise en valeur sous toutes ses formes de l'orgue de l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur de Malo-les-Bains à Dunkerque.

L. Fournier, Président M.A. Fournier, Trésorière M. Hecquet, Secrétaire P. Bruige, Webmaster Père M. Aine, Vice-Président  
Soizic CHAUDRON Jocelyne GAREIN Jeannine MAZEVET A.S. VANDEWYNCKELE Marc GENTHON  
Roger GOSSART B. VANDEWYNCKELE